

Seul le texte prononcé fait foi

Anniversaire de Maurice Béjart
Lausanne,
30 décembre 2006

**Intervention de
M. Pascal Broulis,
Président du Conseil d'Etat et
Chef du Département des finances**

Le maître à danser dans le Bourgeois Gentilhomme de Molière considère que les catastrophes sociales et politiques découlent de faux pas. Il affirme que

"Tous les malheurs des hommes, tous les revers funestes dont les histoires sont remplies, les bévues des politiques, et les manquements des grands capitaines, tout cela n'est venu que faute de savoir danser".

Je ne sais pas si la danse possède véritablement toutes ces vertus. Pourtant si tel était le cas, l'étude de cet art serait la meilleure des actions politiques. Et vous, vous seriez, sans conteste, un grand homme d'Etat.

Certes, vous avez choisi une autre voie. Mais votre parcours ne souffre d'aucun faux pas.

Vos créations touchent tous les publics sans distinction d'âge ou de niveau social. Les spécialistes comme les néophytes sont conquis par votre éblouissante poésie.

Vous avez réussi à sortir la danse de son statut d'art pointu et en avez fait un art populaire. Sans jamais tomber dans la facilité.

L'espace et le temps ne semblent avoir aucune prise sur votre œuvre. Vos chorégraphies sont des appels permanents

à l'ouverture, des hymnes universels à la tolérance. Esthétiques et sensibles, intelligentes et émouvantes, elles paraissent dotées d'une éternelle modernité.

L'arrivée du Ballet Béjart, en 1987, a grandement renforcé la notoriété culturelle de la Capitale olympique. Elle a permis à Lausanne et au canton de Vaud de rayonner, un peu plus, au-delà des frontières.

C'est un immense privilège pour les Vaudois de compter parmi eux l'un des plus grands et brillants danseur-chorégraphes de notre temps.

Cher Monsieur Béjart, au nom du Conseil d'Etat vaudois, je profite de cette occasion pour vous adresser nos plus vifs remerciements et vous souhaiter un excellent huitantième anniversaire.